

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 348

Artikel: A travers les sociétés

Autor: L.V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'emploiera utilement contre la désertion des campagnes.

Des fleurs, des drapeaux, de la musique, des vers, un fragment de Ramuz exaltant l'effort, même s'il ne paie pas, ont contribué à la réussite de cette assemblée de femmes de bonne volonté cherchant à multiplier les prises de contact entre paysannes et citadines. Ce but est pleinement atteint.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Commission d'Education nationale

Janvier 1931.

Mesdames les Présidentes,
Mesdames et chères Alliées,

Comme il vous en souvient, notre Commission d'Education émit un vœu dans notre 29^{me} Assemblée générale de Davos (4-5 octobre 1930), vœu adopté par le Comité de l'Alliance et approuvé avec enthousiasme par les déléguées et personnes présentes.

Il s'agit d'intéresser, pendant la période d'hiver, toutes les Sociétés affiliées à l'étude d'un problème d'éducation présentant un intérêt général, soit pour l'éducation féminine spécialement, soit pour celle des garçons et des filles indistinctement. La Commission elle-même devrait avoir étudié soigneusement le sujet, au cours de l'exercice précédent, de manière à pouvoir offrir aux Sociétés qui en feraient la demande une documentation ad hoc, des articles de presse, une liste de conférencières disposées à se déplacer et à répondre à toute demande relative aux questions à l'étude.

De par une action d'ensemble ainsi concertée et poursuivie avec persévérance, nous arriverons sans doute à exercer une influence réelle sur l'opinion publique en matière d'éducation. Si cela avait pu avoir lieu depuis la fondation de l'Alliance, dès 1899, non pas occasionnellement comme ce fut le cas en 1915-18 à propos d'éducation nationale, ou en 1927 pour préparer à la Saffa le Groupe IX, quelle n'aurait pas été la portée de cet effort conjugué d'un nombre croissant de groupements en 30 années! Notre présidente-fondatrice, Mme E. Pieczynska, le savait lorsqu'elle affirmait, en 1920, à l'Assemblée de Saint-Gall: « Toutes les sociétés de femmes — à côté de leurs buts spéciaux — doivent considérer la cause de l'éducation comme la leur, surtout celle de l'éducation des jeunes filles. Aucune n'a le droit de dire: cela ne me regarde pas. En effet, Mesdames, cette cause, c'est celle de tout l'avenir de notre sexe, et par lui, de tout notre avenir national. »

Après deux mois de travail d'organisation, la Commission d'Education propose donc, comme thème d'entretien aux groupements qui y porteront intérêt, celui de l'éducation dans la famille, sous l'un ou l'autre de ses aspects et, en particulier, sous l'angle de *Ce que peuvent les parents dans la famille actuellement*; leurs résultats éducatifs, leur idéal, leurs difficultés et leurs joies... En vertu de la splendide autonomie de l'Alliance, chaque Société trouvera dans son sein quelques personnes spécialement qualifiées pour entraîner la discussion: mères de famille, éducatrices de carrière, et agentes des œuvres de protection de l'enfance et de l'adolescence mettront leurs expériences en commun, pour le plus grand intérêt de l'éducation en général et de l'éducation dans la famille plus particulièrement.

Certaines Associations préféreront peut-être faire appel à des collaborateurs du dehors. Les démarches de notre Commission ont abouti de manière réjouissante: nous publions ci-dessous une liste de conférencières et conférenciers qui consentent à traiter ces sujets à divers points de vue et qui représentent nos trois langues nationales. On pourra s'adresser à eux directement, ou d'abord à Mme Elisa Serment, présidente de la Commission d'Education (Le Mont s/Lausanne), pour connaître leurs adresses, leurs spécialisations et les modalités de voyage (frais de voyage, plus cachet éventuel). Cette liste sera augmentée sous peu de nouvelles adhésions, publiées les semaines prochaines; toute suggestion qui nous parviendrait encore sera la très bienvenue.

1. En langue française:

MM. Albert MALCHE, Dr. ès lettres, professeur à l'Université de Genève (6, rue Henri-Mussard).

Adolphe FERRIERE, Dr. en sociologie, professeur à l'Université de Genève (10, chemin Peschier, Champel-Genève).

Maurice VELLARD, Dr. en droit, directeur du Secrétariat romand H.S.M. (2, Grand Pont, Lausanne).

Edouard LARAVOIRE, directeur d'écoles, président de Pro Familia Genève (17, rue Tronchin).

Mmes Maria BOSCHETTI-ALBERTI, du Comité international des Ecoles nouvelles, Ecole sercine, Agno (Tessin).

TREUB-CORNAT, Faoug (Vaud).

MORELLON-BORNAND, Lausanne.

GILLABERT-RANDIN, Fontana II, Montétan-Lausanne.

Sophie JOHANNOT-VERNET, 10, Bourg-de-Four, Genève.

Verena PFENNINGER, 147, rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.

Ketty von ALLMEN, Moulin de la Reine Berthe, Saint-Imier, Jura bernois.

Elisa SERMENT, prés. de la Comm. d'Education nationale, Le Mont s/Lausanne.

Marguerite EVARD, Dr. ès lettres, vice-prés. id., 37, rue Daniel-Jeanrichard, Le Locle.

2. En langue italienne:

Mmes BOSCHETTI-ALBERTI, Ecole sercine, Agno, Tessin.

Ines BOLLIA, directrice de l'Ecole professionnelle féminine, Lugano.

3. En langue allemande:

Mmes J. LUTZ, médecin du « Kantonalen Kinderspital », Zurich.

Hedwig BLEULER-WASER, Dr. phil., « Mühlguet », Zollikon, canton de Zurich.

M. STEIGER-LENGENHAGER, auteur de tant de beaux ouvrages, Küssnacht, canton de Zurich.

Helene JEZLER, institutrice, membre de la Commission d'Education nationale, 90, St. Johannsvorstadt, Bâle.

Helen KOPP, Frauenschul- und Kinderheim Sonnegg, Ebnet-Kappel, Toggenburg.

Ernestine WERDER, Dr. phil., membre de la Commission d'Education de l'Association suisse pour la S. d. N., 8, Grossmünsterplatz, Zurich.

D'autres concours nous ont été promis pour 1932. Beaucoup de hautes personnalités suisses ne font que différer leur collaboration. Une grande bienveillance est témoignée par toutes les réponses, même négatives, à notre campagne, qui ne peut manquer d'être fructueuse.

Et non seulement ces personnes collaboreront par la parole, mais beaucoup le feront aussi par la plume; la plupart des noms cités et nombre d'autres, parmi lesquels des journalistes bien connus: Mme Elisabeth Zellweger, ancienne présidente de l'Alliance, Mme T. Combe, Mlle Marguerite Daepfen, Berthe Pfenniger, Andrée Kurz, etc., représentant une quarantaine de grands journaux et de multiples périodiques en nos trois langues.

Notre vice-présidente, Mlle Marguerite Evard, centralisera tout le service de presse, sollicitant des articles, exposant nos directives, recueillant une documentation que voudront bien faire connaître nos deux organes officiels de l'Alliance, le *Schweizer Frauenblatt* et le *Mouvement Féministe*, que nous remercions déjà bien sincèrement. On pourra aussi demander à Mme Evard des articles déjà parus à reproduire dans une autre région, ou des documents pour étayer des travaux en ces matières.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à souhaiter la réalisation de notre vœu. Puisse-t-il être soutenu du bel enthousiasme qui anima la Commission depuis l'émission de cette idée! L'hiver 1931 nous permettra un essai, timide peut-être en certains lieux, mais qui méritera d'être connu. Un échange de vues à l'Assemblée de Vevey, en automne 1931, sur les expériences faites nous permettra de pousser plus activement nos recherches et de mettre plus de méthode dans la documentation. Nous remercions à l'avance toutes les bonnes volontés qui tenteront quelque chose en cette voie, et nous vous adressons, Mesdames et chères collaboratrices, nos souhaits de succès, nos remerciements pour votre confiance et nos hommages très respectueux.

Au nom de la Commission d'Education nationale; La Présidente: ELISA SERMENT, Le Mont s/Laus. La Vice-Présidente: MARG. EVARD, Le Locle. La Secrétaire: MARIE-J. WENGER, Morges.

Correspondance

Londres, le 22 janvier 1931.

Mademoiselle,

Mon attention a été attirée sur un article paru dans le *Mouvement Féministe*, et j'ai pu en obtenir un exemplaire du 4 octobre 1930.

Quoique nous soyons maintenant en janvier 1931, j'espère que vous voudrez bien accorder la place nécessaire pour rectifier un rapport erroné qui a été donné en octobre.

Il n'est pas dans mes intentions de discuter dans cette lettre avec les personnes qui n'acceptent pas ou ne croient pas au traité de l'égalité des droits; mais on indique de façon positive que certains noms ont été ajoutés à l'*Equal Rights International* sans le consentement des personnes en question. Or, en ma qualité de première Présidente de l'*Equal Rights International* et de Secrétaire internationale du *Six Points Group*, qui a fait le travail préliminaire pour former l'*Equal Rights International*, je dois absolument nier ce qui a été avancé là.

Notre quartier général renseignera en tout temps volontiers le *Mouvement Féministe* sur tout ce qui concerne notre idéal, notre travail, notre constitution, etc.

Veuillez agréer, Mademoiselle, mes salutations distinguées.

HELEN A. ARCHDALE.

Dont acte. Sans doute, les personnes qui nous avaient fourni le renseignement en question se sont-elles ensuite ralliées définitivement à l'E.R.I., l'information que nous avions donnée en octobre étant de notoriété courante à Genève à ce moment-là. (Red.)

A travers les Sociétés

Un anniversaire.

La charmante petite ville de Nyon fêtait, le 19 janvier, le 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Union des Femmes. A cet anniversaire s'en ajoutait un autre: les 25 ans de présidence de sa fondatrice, Mme Jomini. Grâce à cette fidèle et active présidente, qui a su grouper autour d'elle toutes les bonnes volontés de Nyon, un travail considérable a été accompli dans ce quart de siècle. Des tableaux vivants, très bien réussis, évoquèrent, devant un nombreux public les différentes activités créées par l'Union. Les scènes les plus variées se déroulèrent, tantôt dans un bureau de placement, tantôt aux colonies de vacances, puis dans une réunion suffragiste, à la société de couture, à la ligue contre la tuberculose et à l'école ménagère. Derrière l'écran, une musique délicieuse, et des couplets composés par Mme Bonnard-Bonzon, qui fut l'amie et la conseillère respectée de l'Union et de sa présidente.

Mme Jomini, qui recevait avec sa grâce habituelle, sut remercier chacune, et l'atmosphère la plus cordiale régna toute la soirée. N'oublions pas de superbes cadeaux offerts à Mme Jomini et Bonnard, témoignages touchants de la reconnaissance des membres de l'Union des Femmes de Nyon.

M. CH.

Le Mouvement, qui, dès ses débuts, a travaillé des amies fidèles en Mme Jomini et parmi les membres de l'Union des Femmes de Nyon, tient à s'associer de tous ses messages de reconnaissance à cette fête, dont il regrette de n'avoir pas été informé plus tôt pour pouvoir l'annoncer à ses lecteurs.

Union des Femmes de Genève.

Ce fut une heure agréable pour les membres de l'Union que celle de leur thé mensuel du 10 janvier, pendant laquelle ils entendirent Mme A. Descaudres parler avec l'enthousiasme qui la caractérise des enfants arriérés. Une fois de plus, chacune des auditrices put mesurer la valeur du travail qui s'accomplit jour après jour dans les « classes spéciales » de notre canton.

Les personnes qui ont eu au mois de novembre le privilège de visiter et d'admirer son exposition d'abat-jour, tapis, plateaux, sacs, étoffes diverses, etc., seront heureuses d'apprendre que Mme Inès Vollenweider, ancienne élève de l'Ecole des Beaux-Arts, va donner à l'Union des Femmes (où l'on peut s'inscrire) un cours populaire de composition décorative (bases de l'ornementation, préparation à l'art appliqué, peinture sur étoffes et objets divers). Ce cours aura lieu de vendredi soir, à l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Prix: 3 fr. par mois.

Un véritable événement s'est produit pendant le mois de janvier dans la vie de notre Société. Le désir si souvent exprimé: « Il faut des jeunes à l'Union » est enfin réalisé. Une « branche cadette » vient de se constituer sous la forme d'une dizaine de jeunes filles, qui se réunissent une fois par mois, au local, pour confectionner des habits d'enfants, qui seront vendus au profit d'une des activités de l'Union: les Vacances pour mères de famille.

R. B.

A la demande générale, avec un entrain que l'on peut qualifier de formidable, la troupe de l'U.D.F. a bien voulu redonner une troisième représentation de la *Revue d'Escalade*. Impossible de jouer, de chanter, d'accompagner avec plus de brio, d'entrain et de naturel! Cette revue a été composée par les actrices avec un esprit dépensé sans compter. Aussi les salons étaient bondés et il a fallu refuser du monde!

La représentation était au bénéfice de l'Union des Femmes, car, comme le disait le spirituel prologue de Mme E. T., la bourse de l'Union est aussi plate que celle de Rodolphe Töpffer

Avant d'acheter ou d'échanger une machine à écrire



essayer la **Triumph N° 10** et la **Triumph portable** Machine à écrire les chèques **SAFE-GUARD**

E. BERRAZ

3, Place des Bergues GENÈVE

V^e Journée d'Education à Neuchâtel

organisée par l'Alliance de sociétés féminines suisses (Commission d'éducation) la Fondation Pro Juvenute et la Société pédagogique neuchâteloise (Aula de l'Université)

Sujet général: Le caractère dans l'éducation familiale et scolaire.

Vendredi 13 février, à 20 h. 15: *L'influence effective dans l'éducation du caractère de l'enfant*, par M^{me} Boschetti-Alberti, de l'Ecole sercine (Agno, Tessin), conférence publique et gratuite.

Samedi 14 février, à 8 h. 45: *La caractérologie, étude scientifique du caractère*, par M. W. Boven, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne.

10 h. 30: *Le caractère de l'adolescence et de la jeune fille*, par M^{me} Ida Somazzi, docteur en philosophie, professeur à l'Ecole supérieure à Berne.

14 h. 45: *Deux moments décisifs dans l'éducation du caractère: la première enfance et l'adolescence*, par M. Albert Malche, professeur à l'Université de Genève.

dans les *Voyages en zig-zag*! Oh! miracle des nos étoiles! grâce à elles, la bourse plate est devenue ronde, et, toujours comme dans le prologue de l'Union, les dames de l'Union ne marchant pas en zig-zag, mais allant droit au but, le bénéfice fera de même et ira tout droit... au déficit! Aussi est-ce un remerciement « imprimé » que le Comité tient à apporter aux 7 étoiles qui ont tenu les 19 rôles. Pour terminer, il ne peut mieux faire qu'emprunter les couplets de la Secrétaire générale pour le « Palais de la Femme ».

Nous emportons dans nos maisons

Un charmant trésor de chapsons,

De la saine gaîté en provision,

Souvenirs à foison!

L. V.

Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs, décorateurs.

C'est à Genève que vient, pour l'année 1931, le siège de cette Association, qui était précédemment à Bâle. Le Comité directeur est composé de Mmes V. Méteint-Gilliard, présidente, Jeanne Maeder, secrétaire, et E. Gross-Fulpius, trésorière. La prochaine Assemblée générale aura lieu à Lausanne, et la prochaine exposition de la Société (en automne 1932) passera successivement à Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Carnet de la quinzaine

Vendredi 6 février:

LAUSANNE: Groupe lausannois pour le Suffrage féminin, Lycéum Club, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Séance mensuelle: *La police et le travail de l'assistante*, causerie par M. Murtux, lieutenant de police.

Samedi 7 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: *La protection de l'enfance à la Société des Nations*, causerie par Mlle Emilie Gourd (3^{me} conférence de la série sur l'enfance).

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Maison du Peuple, 15 h.: séance mensuelle de membres.

Lundi 9 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Foyer du Travail féminin, 11, cours de Rive, 19 h. 30: Souper mensuel, réservé aux membres du Club.

Mardi 10 février:

SION: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite sous les auspices de l'A.S.S.F., par Mme Vallé-Genairon (Macon), présidente de la Fédération féministe du S.E. de la France.

Mercredi 11 février:

GENÈVE: Association de Femmes universitaires, Salle de l'Athénée, 20 h. 30: *La liberté et l'éducation*, causerie par Mme Kretschmar-Morel, Dr. ès lettres.

MARTIGNY: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence gratuite et publique sous les auspices de l'A.S.S.F., par Mme Vallé-Genairon.

Vendredi 13 février:

NEUCHÂTEL: Vme Journée d'éducation. (Voir programme aux annonces.)

MONTHEVY: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite, sous les auspices de l'A.S.S.F., par Mme Vallé-Genairon.

Mercredi 18 février:

NEUCHÂTEL: Restaurant sans alcool, faubourg du Lac, 20 h. 15: *Problèmes du Cinéma*, conférence de Mme A. Leuch, présidente de l'A.S.S.F., sous les auspices de l'U.S.F. et de plusieurs autres Sociétés féminines.

Jedi 19 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: *La carrière de jardinière et ses perspectives d'avenir*, conférence par Mlle Jeanne de la Rive, directrice-fondatrice de l'Ecole d'Horticulture de la Corbière.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

Si toutes les maîtresses de maison avaient visité les installations des

LAITERIES RÉUNIES

toutes les femmes exigeraient les produits laitiers provenant des

LAITERIES RÉUNIES

HYGIÈNE - PROPRETÉ - QUALITÉ